LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À

Publier les réponses du Canada aux questions de l'industrie et modifier la DP

REMARQUE : Les questions d'éclaircissement sont numérotées selon leur ordre d'arrivée à Services partagés Canada (SPC). Les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées dans l'ordre.

Question 1	Les exigences relatives à la cote de sécurité de niveau « secret » sont- elles fermes dans cette demande de propositions (DP)? Par exemple, serait-il suffisant d'avoir une cote de fiabilité organisationnelle? Sinon, peut-on conclure des ententes de non-divulgation ou avoir recours à un agencement des deux solutions?	
Réponse du	En raison de la nature des travaux réalisés, une cote de sécurité de	
Canada à la	niveau « secret » est requise. Les exigences demeurent donc	
question 1	inchangées.	

## Changement 001 - À la page 1 de la DP

## **SUPPRIMER**

Solicitation Closes – L'Invitation prend fin at – à 11:59 PM on – le 17 Jan 2014

## ET REMPLACER PAR:

Solicitation Closes – L'Invitation prend fin on – le 31 Jan 2014

## TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

\_\_\_\_\_\_\_

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

Suivi du document	Distribution	Date	Description
Modification no 001	Achats et Ventes	10 déc 2013	Changement 001
Modification no 002	Achats et Ventes	Présent document	La réponse du Canada à la question 1 ainsi que le changement 001 à la DP